

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/10/2024 - 145442 - 1963 B 00903 - 632 009 031 - Andre Degueldre Philippe
Degueldre et Cie

ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 EUROS

SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS

R.C.S : PARIS B 632 009 031

SIRET : 632 009 031 000 14

A.P.E : 6832 A



PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 se traduit par un bénéfice de 684.225,62 euros, avec un report à nouveau de 449,49 décide de l'affecter comme suit :

- Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 684.225,62 euros après reprise du report à nouveau antérieur de la manière suivante :

- Réserves statutaires ou contractuelles 684.675,11 €

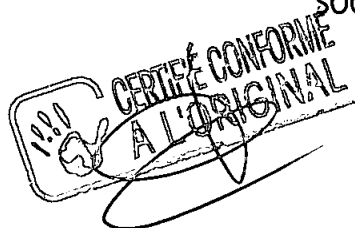
Comptes annuels de l'exercice

04 OCT. 2024

145442

Eric Degueldre
Associé unique

ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE



SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 €uros

SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS

R.C.S : PARIS B 632 009 031

SIRET : 632 009 031 000 14

A.P.E : 6832 A

PROPOSITION DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 se traduit par un bénéfice de 684.225,62 euros, avec un report à nouveau de 449,49 décide de l'affecter comme suit :

- Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 684.225,62 euros après reprise du report à nouveau antérieur de la manière suivante :

- Réserves statutaires ou contractuelles 684.675,11 €

Bilan actif

DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	121 959		121 959	121 959
Autres immobilisations incorporelles	439 503	439 059	444	444
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 579 319	2 157 717	421 603	467 012
Immob. en cours / Avances & acomptes	70 728		70 728	31 263
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 200		5 200	5 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 216 709	2 596 776	619 933	625 878
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 177 740		1 177 740	1 204 139
Fournisseurs débiteurs	34 186		34 186	26 296
Personnel	38 179		38 179	22 773
Etat, Impôts sur les bénéfices				37 811
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	149 524		149 524	95 893
Autres créances	46 997 021		46 997 021	41 166 783
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 220		7 220	
Valeurs mobilières de placement	486 330	260 392	225 938	268 291
Disponibilités	2 284 902		2 284 902	2 295 775
Charges constatées d'avance	113 211		113 211	15 572
TOTAL ACTIF CIRCULANT	51 288 312	260 392	51 027 920	45 133 333
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	54 505 022	2 857 168	51 647 854	45 759 211

Bilan passif

DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	243 918	243 918
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	24 392	24 392
Réserves statutaires ou contractuelles	2 580 000	2 621 000
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	449	796
Résultat de l'exercice	684 226	358 653
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 532 985	3 248 760
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	94 700	89 840
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	94 700	89 840
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 025	193 960
<i>Personnel</i>	387 734	397 575
<i>Organismes sociaux</i>	362 391	346 136
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	52 858	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	145 910	232 281
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	42 777	55 825
Dettes fiscales et sociales	991 670	1 031 816
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	46 812 474	41 194 834
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	48 020 168	42 420 611
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	51 647 854	45 759 211

COMPTE DE RESULTAT

DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	7 730 251	100,00	7 557 197	100,00	173 054	2,29
Production stockée						
Subventions d'exploitation	25 789	0,33	18 000	0,24	7 790	43,28
Autres produits	12 783	0,17	251 938	3,33	-239 155	-94,93
Total	7 768 824	100,50	7 827 135	103,57	-58 311	-0,74
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	2 034 970	26,32	2 170 562	28,72	-135 592	-6,25
Total	2 034 970	26,32	2 170 562	28,72	-135 592	-6,25
MARGE SUR M/SES & MAT	5 733 854	74,17	5 656 573	74,85	77 281	1,37
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	332 006	4,29	326 610	4,32	5 397	1,65
Salaires et Traitements	3 370 098	43,60	3 303 451	43,71	66 646	2,02
Charges sociales	1 273 644	16,48	1 257 263	16,64	16 381	1,30
Amortissements et provisions	116 222	1,50	112 076	1,48	4 146	3,70
Autres charges	19		961	0,01	-942	-98,05
Total	5 091 989	65,87	5 000 360	66,17	91 628	1,83
RESULTAT D'EXPLOITATION	641 865	8,30	656 212	8,68	-14 347	-2,19
Produits financiers	449 988	5,82	147 801	1,96	302 186	204,45
Charges financières	28 683	0,37	231 709	3,07	-203 027	-87,62
Résultat financier	421 305	5,45	-83 908	-1,11	505 213	602,10
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	1 063 170	13,75	572 305	7,57	490 866	85,77
Produits exceptionnels	3 208	0,04	3 039	0,04	169	5,57
Charges exceptionnelles	50 209	0,65	11 874	0,16	38 335	322,86
Résultat exceptionnel	-47 001	-0,61	-8 835	-0,12	-38 166	432,00
Participation des salariés	90 526	1,17	102 260	1,35	-11 734	-11,47
Impôts sur les bénéfices	241 418	3,12	102 557	1,36	138 861	135,40
RESULTAT DE L'EXERCICE	684 226	8,85	358 653	4,75	325 572	90,78

ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 €EUROS

SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS

R.C.S : PARIS B 632 009 031

SIRET : 632 009 031 000 14

A.P.E : 6832 A

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2024

TROISIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 2023 se traduit par un bénéfice de 684.225,62 euros, avec un report à nouveau de 449,49 décide de l'affecter comme suit :

- Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 684.225,62 euros après reprise du report à nouveau antérieur de la manière suivante :

- Réserves statutaires ou contractuelles 684.675,11 €



ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 243.918 EUROS

SIEGE SOCIAL : 40 AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS

R.C.S : PARIS B 632 009 031

SIRET : 632 009 031 000 14

A.P.E : 6832 A



RAPPORT DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Monsieur Eric Degueldre, Associé unique de la Société par Actions Simplifiée à Associé Unique de la société ANDRE DEGUELDRE, PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE,

A, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur en observant, notamment, les principes de prudence et de sincérité. A ce jour, date d'arrêté des comptes, il n'existe aucune incertitude significative pouvant remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation : Ils ont donc été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

COMPTE RENDU DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE CET EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le résultat de l'activité pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 se traduit par un bénéfice net comptable de 684.225,62 euros, après déduction des amortissements et des provisions réglementaires et justifiées, résultat que nous proposons de répartir en conformité avec les statuts comme il sera dit ci-après.

Situation de la société au cours de l'exercice

Le bilan clos au 31 Décembre 2023 se totalise à 51.647.854 euros contre 45.759.140 euros au 31 décembre 2022.

Pendant cette période, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 7.730.251 euros contre 7.557.197 euros au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 173.054 euros (+2,29%).

Nos charges d'exploitation s'élèvent à 7.126.959 euros 7.170.922 euros au 31 décembre 2022, soit une baisse de 43.963 euros. Ces dernières se décomposent comme suit :

- Autres achats et charges externes 2.034.970 € contre 2.170.562 € en 2022
Soit une baisse de 135.592 € (-6,25%)
- Impôts et taxes..... 332.006 € contre 326.610 € en 2022
Soit une hausse de 5.397 € (+1,65%)
- Salaires et traitements 3.370.098 € contre 3.303.451 € en 2022
Soit une hausse de 66.646 € (+ 2,02 %)
- Charges sociales 1.273.644 € contre 1.257.263 € en 2022
Soit une baisse de 16.381 € (-1,30 %)
- Dotation aux amortissements et provisions 111.362 € contre 112.076 € en 2022
Soit une baisse de 714 € (+3,70 %)
- Autres charges 19 € contre 961 € en 2022
Soit une baisse de 942 € (-98,05%)

Il a été réalisé au cours de l'exercice des investissements pour un montant de 116.890 euros
Le montant de la dotation aux amortissements est de 111.362 euros.

Notre chiffre d'affaires est en légère hausse, notre résultat d'exploitation toujours bénéficiaire a diminué 14.347 euros (-2,19 %) s'établissant à 641.865 euros contre 656.212 euros au 31 décembre 2022. Cette situation confirme une bonne maîtrise des charges notamment celle liées à la sous-traitance.

Après imputation d'un résultat financier positif de 421.305 euros, d'un résultat exceptionnel négatif de 47.001 euros, d'une participation des salariés de 90.526 euros et de l'impôt société de 241.418, il en ressort un résultat bénéficiaire de 684.225,62 euros.

1- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Au cours de ce nouvel exercice, nous espérons maintenir notre activité au même niveau que celle de 2023. Nos efforts restent orientés sur la maîtrise des coûts.

2- EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE JUSQU'A LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Aucun.

3- ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais, ni dépenses n'ont été affectés au cours de l'exercice écoulé à une quelconque activité de recherche ou de développement.

4- APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 233-6 DU CODE DE COMMERCE RELATIF AUX PRISES DE PARTICIPATION OU PRISES DE CONTROLE

Néant

5- OBSERVATION DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'Entreprise n'a émis aucune observation en application des dispositions de l'article L 2323-8 du Code du travail.

6- PRESENTATION DES COMPTES, PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 684.225,82 euros après reprise du report à nouveau antérieur de 449,49 euros de la manière suivante :

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 684.225,62 euros après reprise du report à nouveau antérieur de la manière suivante :

- Réserves statutaires ou contractuelles 684.675,11 €

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que notre société a distribué les dividendes ci-dessous au cours des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
2022	400.000 €	NEANT	NEANT
2021	500.000 €	NEANT	NEANT
2020	200.000 €	NEANT	NEANT

Nous vous proposons de distribuer au titre de l'exercice 2023 une somme de 400.000 euros.

Vous voudrez bien statuer sur la mise à disposition de cette somme.

7- AUTRES INFORMATIONS

- ▶ Aucune opération nouvelle, objet des conventions de l'article L 227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice.
- ▶ Nous vous rappelons qu'à ce jour, les salariés ne détiennent aucune action du capital de la société.
- ▶ Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge au titre de dépenses non déductibles fiscalement :

- Provisions et charges à payer non déductibles	470.471 €
- Amendes et pénalités	9.200 €
- Taxe sur les véhicules de société	2.227 €
- Impôts sociétés	241.418 €

8- INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'Article D. 441 I, du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

F. L. Pegiblin

Factures reçues

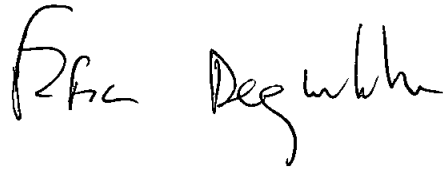
	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) TRANCHES DE RETARD DE PAIEMENT					
Montant total des factures concernées TTC	86.887,21 €				86.887,21 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	100 %				100 %
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	NON APPLICABLE				
(B) FACTURES EXCLUES DU (A) RELATIVES A DES DETTES ET CREANCES LITIGIEUSES NON COMPTABILISEES					
Nombre de factures exclues	0				
Montant total des factures exclues TTC	0				
(C) DELAIS DE PAIEMENT DE REFERENCE UTILISES (CONTRACTUEL OU DELAI LEGAL ARTICLE L 441-6 OU ARTICLE L 441-3 DU CODE DE COMMERCE)					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	0				

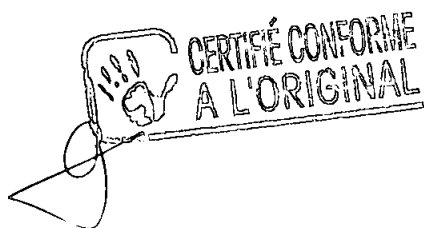
Factures émises

Il n'y a pas de facture émise non réglée à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Nous vous prions donc de bien vouloir approuver les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats que nous vous proposons. Nous vous demandons également de donner quitus à la Présidence de sa gestion et acte au Commissaire aux comptes de ses diligences.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Eric Deguillaume". The signature is written in a cursive, flowing style.



ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE

Société par actions simplifiée au capital de 243 918,43 euros
Siège social : 40 avenue de Villiers
75017 Paris

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

ASKIL AUDIT PARIS, Commissaires aux comptes
3 rue du Docteur Dumont, 92 300 Levallois-Perret
Tél. : 01 41 49 95 50 - Mail. : contact.paris@askil.fr
www.askil.fr

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
SIÈGE SOCIAL : 46 RUE DU GÉNÉRAL FOY - F - 75008 PARIS
SAS AU CAPITAL DE 446 000 € - RCS PARIS B 347787327 - FR 20347787327

A l'associé unique de la société ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANDRE DEGUELDRE – PHILIPPE DEGUELDRE ET CIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

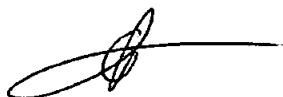
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes

ASKIL AUDIT PARIS



Célia Lebrun

Bilan synthétique

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial (1)	121 959,21		121 959,21	121 959,21
Autres immobilisations incorporelles	439 502,81	439 059,20	443,61	443,61
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	2 579 319,39	2 157 716,86	421 602,53	467 011,72
Immob. en cours / Avances & acomptes	70 728,00		70 728,00	31 263,05
Immobilisations financières (2)				
Autres immobilisations financières	5 200,00		5 200,00	5 200,00
Stocks				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 177 739,56		1 177 739,56	1 204 138,67
Fournisseurs débiteurs	34 186,00		34 186,00	26 296,14
Personnel	38 178,76		38 178,76	22 773,16
Etat, Impôts sur les bénéfices				37 811,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	149 523,88		149 523,88	95 893,35
Autres créances	46 997 021,33		46 997 021,33	41 166 783,04
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 219,80		7 219,80	
Valeurs mobilières de placement	486 330,00	260 391,93	225 938,07	268 290,67
Disponibilités	2 284 902,25		2 284 902,25	2 295 774,83
Charges constatées d'avance	113 210,72		113 210,72	15 572,05
TOTAL ACTIF	54 505 021,71	2 857 167,99	51 647 853,72	45 759 210,50
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont un plus d'un an (brut)				

Bilan synthétique

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	243 918,43	243 918,43
Réserve légale	24 391,84	24 391,84
Réserves statutaires ou contractuelles	2 580 000,00	2 621 000,00
Report à nouveau	449,49	796,32
Provisions pour charges	94 700,00	89 840,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 024,67	193 960,23
<i>Personnel</i>	387 733,89	397 574,83
<i>Organismes sociaux</i>	362 390,54	346 136,09
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	52 858,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	145 910,29	232 280,58
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	42 776,81	55 824,97
Dettes fiscales et sociales	991 669,53	1 031 816,47
Autres dettes	46 812 474,14	41 194 834,04
TOTAL PASSIF	51 647 853,72	45 759 210,50
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	48020 168	42420 611
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 730 251		7 730 251	7 557 197
Chiffre d'affaires net	7 730 251		7 730 251	7 557 197
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			25 789	18 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			12 518	22 858
Autres produits			265	229 080
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 034 970	2 170 562
Impôts, taxes et versements assimilés			332 006	326 610
Salaires et traitements			3 370 098	3 303 451
Charges sociales			1 273 644	1 257 263
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			111 362	112 076
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			4 860	
Autres charges			19	961
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			641 865	656 212
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			449 988	147 801
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			28 683	231 709
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			421 305	-83 908
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 063 170	572 305

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 281,12	3 039,00
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	-72,72	
Sur opérations de gestion	50 209,18	11 873,79
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-47 000,78	-8 834,79
Participation des salariés aux résultats (IX)	90 526,00	102 259,56
Impôts sur les bénéfices (X)	241 418,00	102 557,00
BENEFICE OU PERTE	684 225,62	358 653,17
- Redevances de crédit-bail mobilier	29 470,75	

Annexe Abrégée

Désignation de la société : SAS DEGUELDRE A. DEGUELDRE P. ET CIE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 51 647 854 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 684 226 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Méthodes comptables appliquées

Annexe Abrégée

Amortissements des immobilisations corporelles :**[X] - Amortissement linéaire****[] - Amortissement dégressif fiscal****[] - Autres :**

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations : Rapprochement entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture, et variation des entrées et des sorties ou mises au rebut de l'exercice

	Valeur brute l'ouverture d l'exercice	+	-	Valeur brute la clôture de l'exercice
		Augmentatio	Diminution	
Fonds commercial	121 959			121 959
Autres immobilisations incorporelles	439 503			439 503
Immobilisations incorporelles (I)	561 462			561 462
Installations techniques matériels et outillages				
Installations générales agencements divers	1 523 743	55 063		1 578 806
Matériel de transport	50 497			50 498
Autres immobilisations corporelles	970 389	50 354		1 020 743
Materiel de Bureau		10 889		
Immobilisations corporelles (II)	2 544 629	116 890		2 650 047
Immobilisations financières (III)	23 431			5 200
Prêts et autres immobilisations	5200			
Total général (I + II + III)	3 111 291	116 890		3 216 709

Fonds commercial

31/12/2023

Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	121 959

Annexe Abrégée

Amortissements : Rapprochement par catégorie des immobilisations entre les valeurs comptables cumulées à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Durée	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentatio	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		439 059			439 059
Total immobilisations incorporelles (I)		439 059			439 059
Terrains					
Constructions					
Installations techniques matériels et outillages industriels					
Installations générales agencements divers	10 ans	1 089 856	89 079		1 178 935
Matériel de transport	4 à 5 ans	50 498			50 498
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans	906 001	22 283		928 284
Total immobilisations corporelles (II)		2 046 355	111 362		2 157 717
Total général (I + II)		2 485 414	111 362		2 596 776

Provisions : Variations pour chaque catégorie de provisions des montants cumulés à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, et indication des augmentations et diminutions de l'exercice

	Montant cumulé à l'ouverture de l'exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Montant cumulé à la clôture de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Autres provisions	89 840	4 860		94 700

Annexe Abrégée

Etat des échéances des créances et dettes à la clôture de l'exercice

Créances

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	5 200		5 200
Créances de l'actif circulant	47 837 227	48 396 650	
Charges constatées d'avance	113 211	113 211	

Produits à recevoir

	Montant
DECOMPTE HONOR. GESTION LOC.	489
Total	489

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVA	113 211		
Total	113 211		

Dettes

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au pl	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 025	216 025		
Autres dettes	47 837 227	854 829		
Produits constatés d'avance				

Annexe Abrégée**Charges à payer****Montant**

FACTURES NON PARVENU	94 951
CONGES PAYES	257 260
CHARG.SOC.S/CONGES PAYES	108 049
AAE	160 693
CHARGES A PAYER	11 893
CHARGES SOCIAL A PAYER	64 317
AUTRES TAXES A PAYER	27 276
Total	724 439

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 243 918,40 euros décomposé en 16 000 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	16 000	15.24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	16 000	15.24

Effectif

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	30	
Agents de maitrises et technicien	4	
Employés	44	

Répartition du Chiffre d'Affaires

	France	Etranger	Total
Prestations de services	7 278 196,33		7 278 196,33
Produits des activités annexes	452 054,69		452 054,69
TOTAL	7 730 251,02		7 730 251,02

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges	89 840,00	4 860,00		94 700,00
Provisions pour dépréciation	231 709,33	28 682,60		260 391,93
Total	321 549,33	33 542,60		355 091,93
Exploitation		4 860,00		
Financières		28 682,60		

Amortissements (NON MAINTENU)**CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE**

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agenc. et aménagements co				
Install. techniques, matériel et outillage industri				
Install. générales, agencements et aménageme	1 089 856	89 079		1 178 935
Matériel de transport	50 498			50 498
Matériel de bureau et informatique , mobilier	906 001	22 283		928 284
Emballages récupérables et divers				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	2 485 414	111 362		2 596 776

Variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	243 918,43				243 918,43
Réserve légale	24 391,84				24 391,84
Réserves générales	2 621 000,00	-41 000,00	-41 000,00		2 580 000,00
Report à Nouveau	796,32	449,49	449,49	796,32	449,49
Résultat de l'exercice	358 653,17	-358 653,17	684 225,62	358 653,17	684 225,62
<i>Dividendes</i>		400 000,00			
Total Capitaux Propres	3 248 759,76	796,32	643 675,11	359 449,49	3 532 985,38

Informations complémentaires

Conformément à la recommandation de l'ANC 22017.01 du 10/03/2017, les fonds reçus des copropriétaires sont classés en compte de tiers (Autres créances et Autres dettes) que ces comptes soient ouverts au nom du syndicat des copropriétaires ou au nom du syndic sur un sous-compte individualisé.

Note honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre de leur mission de contrôle légal des comptes annuels s'élève à 16 462 €.

Engagement en matière de retraite

Le montant des engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite d'indemnités et d'allocation en raison de départ à la retraite ou avantage similaires des membres ou associés de son personnel est au 31 décembre 2023 de 272 096 Euro

Le montant a été déterminé en suivant les recommandations des normes IAS (IAS19) selon la méthode rétrospective avec salaires en fin de carrière, avec les hypothèses de calcul de l'engagement suivantes :

Date de calcul de l'engagement	31 Decembre 2023
Age de départ	65 ans
Taux de charges sociales	42 %
Taux d'actualisation	3 %
Taux de progression prévisible des salaires	1%